

*Eau*  
(qualité - teneur en résidus médicamenteux -  
réduction - perspectives)

100561. - 22 février 2011. - **M. Richard Mallié** attire l'attention de **M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé** sur l'étude récente de l'Agence nationale de sécurité sanitaire concernant les résidus de médicaments destinés à l'homme ou aux animaux retrouvés dans l'eau potable. Même si aucune molécule n'a été retrouvée à des niveaux élevés, de nombreuses traces de résidus chimiques ont été identifiées. Près de 25 % des échantillons prélevés par l'Anses contenaient des résidus. On y a retrouvé la présence simultanée d'une à quatre molécules. Hormis la caféine, les molécules les plus fréquemment retrouvées proviennent d'antiépileptiques (carbamazépine) et d'anxiolytiques (oxazépam). D'ailleurs, selon les experts, la présence de carbamazépine pourrait constituer une molécule « témoin » attestant de la présence et de la persistance de médicaments dans l'eau. En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

JO du 22 / 02 / 11